

**C**onfronté à de graves difficultés économiques, le laboratoire Mitrychem, de Mitry-Mory (Seine-et-Marne), qui est le seul en France à fabriquer les principes actifs du Spasfon (médicament contre les maux de ventre), pourrait bien mettre la clé sous la porte d'ici peu. Et laisserait donc sur le carreau ses 43 salariés. Le 1<sup>er</sup> décembre, l'entreprise a en effet été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Meaux. Et hier, le tribunal a nommé un administrateur et un mandataire tout en décidant de poursuivre la période d'observation mise en place dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire jusqu'au 26 janvier, date de la prochaine audience. Les salariés ont également appris qu'un comité d'entreprise doit avoir lieu le 22 décembre « pour annoncer un plan de restructuration », précise Sylvain Bernard, délégué CGT, d'autant plus inquiet que tous les signaux sont au rouge. « Toutes les machines sont arrêtées et on nous a demandé de nettoyer les ateliers. Nous sommes dans l'incertitude la plus totale », lâche le militant syndical, qui avoue néanmoins « ne pas être étonné » au regard de la « gestion calamiteuse de l'entreprise ».

#### Les salaires de novembre n'ont pas été versés

« Depuis la cession du site par le groupe Cephalon pour un euro symbolique aux laboratoires Mitry-Mory, rebaptisés Mitrychem, avec à la clé un contrat de trois ans avec Teva (numéro un mondial des médicaments génériques) pour fabriquer les deux principes actifs du Spasfon, soit 40 tonnes par an, aucun investissement n'a été réalisé, déplore Sylvain Bernard. Et même si Mitrychem a signé, en octobre dernier, un nouveau contrat avec Teva, les conditions tarifaires ont été tellement revues à la baisse qu'elles ne permettront pas d'assurer la rentabilité du site. »

Concrètement, ce sont donc les salariés qui paient aujourd'hui les pots cassés. Les



LUNDI, À MITRY, LES SALARIÉS EN GRÈVE, LAMINÉS PAR LES MAUVAISES NOUVELLES, ÉTAIENT DANS L'ATTENTE DE LA DÉCISION DU TRIBUNAL DE COMMERCE. PHOTOPQR/ R. CALLAND/LE PARISIEN

CHIMIE

# Les salariés de Mitrychem inquiets

Placée en observation après avoir été déclarée en redressement judiciaire, cette entreprise qui fabrique les principes actifs du Spasfon doit annoncer un plan de restructuration lundi prochain.

## RESTRUCTURATIONS EN MASSE

Depuis quelques années, les plans sociaux se multiplient au sein de l'industrie pharmaceutique en touchant tous les domaines, de la recherche à la production. Et la baisse des effectifs dans ce secteur affecte également les sous-traitants.

salaires de novembre n'ont ainsi pas été versés. « *Maintenant que l'administrateur a été nommé, il va pouvoir lancer la procédure des AGS (régime de garantie des salaires), qui doit assurer le paiement des salaires. Sauf qu'on ne sera pas payé avant le 17 janvier* », regrette le délégué syndical. De fait, le non-versement des salaires n'a fait qu'amplifier le stress et la souffrance des employés de Mitrychem, qui ne savent pas de quoi seront faits leurs lendemains. Une enquête réalisée en avril dernier par un cabinet indépendant, à la suite d'une mise en demeure de l'inspection du travail sur les risques psychosociaux, avait déjà montré que 42 % des salariés étaient très stressés. « *Les gens n'étaient déjà pas bien avant le redressement judiciaire ; la perspective d'une restructuration ne va rien arranger* », analyse Sylvain Bernard.

Bien que laminés par les mauvaises nouvelles à répétition, les salariés comptent bien se défendre. « *Depuis 2012, Mitrychem bénéficie d'aides de l'État censées améliorer la compétitivité et sauvegarder les emplois, et notamment plus de 1,1 million d'euros sur deux ans de crédit d'impôt recherche. Sauf que de la recherche, il n'y en a plus. Comme on ne cherche plus, on ne trouve plus rien, donc on ne rentre plus d'argent. À ce rythme, on se dirige vers une liquidation. Nous aimerions que les pouvoirs publics se penchent sur ce dossier afin de vérifier à quoi ont servi ces aides et qu'ils s'occupent de notre situation. Ce qu'on veut, c'est conserver un emploi. Et pour le faire, on défendra notre outil de travail.* » ●

ALEXANDRA CHAIGNON